

Conseil Municipal

SEANCE DU 2 FEVRIER 2026

L'An deux mil vingt-six, deux février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MENETOU SALON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, Mme CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, NOUAT Élisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, GRIMAUT Romain, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, LEBLANC Nicolas, REMANJON Patrice et M. TAILLANDIER Julien

Absents Excusés : Mme LECLERC Aurélie, Mme MARTINAT Isabelle

Pouvoir : M. BOUARD Denis donne pouvoir à Mme Stéphanie JACQUET

Secrétaire de séance : M. DELARGE Jacky

Date de l'avis de convocation, de son affichage et de la mention qui en a été faite au registre des délibérations le 27 janvier 2026.

1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 JANVIER 2026

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 5 janvier 2026 au conseil municipal suivant. L'assemblée accepte cette proposition.

3-DELIBERATION 2026CM02D01 SUBVENTION FOYERS RURAUX (CINEMA ITINERANT)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la Fédération départementale des Foyers Ruraux du Cher concernant la participation financière de la commune au cinéma itinérant pour l'année 2026. Le montant de cette participation s'élève à 1 166 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la proposition présentée.

4-DÉLIBÉRATION 2026CM02D02 OUVERTURE DE L'ETANG COMMUNAL ET TARIF DES CARTES DE PECHE

Le Conseil municipal décide :

- de fixer la date d'ouverture de la pêche à l'étang communal de Farges au samedi 14 mars 2026 ;
- de fixer la date de fermeture au samedi 24 octobre 2026, et au samedi 28 novembre 2026 pour la fermeture spécifique du brochet.

Le Conseil municipal fixe également les tarifs des cartes de pêche pour la saison :

La carte annuelle à 34,00 € et la carte journalière à 6,30 €.

5-DÉLIBÉRATION 2026CM02D03 DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A UN ADJOINT DANS LE CADRE DU PROCESS « ACTE »

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre en place une délégation de fonction au 1er adjoint, afin que celui-ci puisse signer les actes administratifs et les déposer directement sur la plateforme dédiée du processus « ACTE ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

6-DELIBERATION 2026CM02D04 AUTORISANT LE RECOURS AU SERVICE SECRETARIAT ITINERANT DU CDG18

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de procéder au remplacement du Secrétaire Général de Mairie, par le recours au service de secrétariat de mairie itinérant du Centre de Gestion du Cher (CDG18). Afin de pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire d'adhérer au service concerné par le biais d'une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

7-DELIBERATION 2026CM02D05 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur le Maire quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil municipal se réunit alors sous la présidence de Madame BARDELOT, Maire-adjoint en charge des finances, qui présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025 et en expose les résultats définitifs.

Section de fonctionnement

- Dépenses : 1 050 396,15 €
- Recettes : 1 301 612,23 €
- Résultat de l'exercice : 251 216,08 €
- Résultat reporté : 285 504,63 €
- Excédent global de fonctionnement : 536 720,77 €

Section d'investissement

- Dépenses : 445 970,32 €
- Recettes : 181 177,36 €
- Solde d'exécution reporté : 286 894,49 €
- Solde d'exécution cumulé : 22 101,53 €
- Reste à réaliser : – 220 397,38 €

Après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le CFU 2025 de la commune de Menetou-Salon et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. (vote : 15 pour, 0 contre, 1 abstention).

8-DÉLIBÉRATION 2026CM02D06 AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025. Considérant que celui-ci fait apparaître un excédent global de 536 720,77 €, il est proposé au Conseil municipal l'affectation suivante :

- Résultat de l'exercice : 251 216,08 €
- Résultats antérieurs reportés (cpt 002) : 285 504,99 €
- Résultat à affecter : 536 720,77 €
- Solde d'exécution cumulé d'investissement (cpt 001) : 22 101,53 €
- Solde des restes à réaliser 2025 : – 220 397,38 €
- Affectation en réserve (R1068) en investissement : 200 000,00 €
- Report en fonctionnement (R002) : 336 720,77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats 2025 au budget principal comme indiqué ci-dessus - (vote : 16 pour, 0 contre, 1 abstention).

9-DELIBERATION 2026CM02D07 ECHANGE D'UN CHEMIN RURAL AVEC DES PARCELLES PRIVEES

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue du Conseil municipal du 11 avril 2022, il avait été acté la vente du chemin dit de Tasnières. Suite aux divisions parcellaires réalisées par le cabinet Expert Métric, concernant le chemin rural et des parcelles appartenant à Monsieur et Madame RABOURDIN Jean-Dominique, il est proposé de procéder à un échange de parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'échange des parcelles E1140, E1143, E1137, E1146, E1136, E1149, E1132, ZM69 et ZM70, d'une surface totale de 1 411 m², appartenant à M. et Mme RABOURDIN Jean-Dominique, contre les parcelles E1151 et ZM66 (chemin rural de Tasnières), issues du domaine public de la commune de Menetou-Salon, d'une surface de 2 213 m², conformément au plan annexé établi par le cabinet Expert Métric,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'échange.**

9- INFORMATION BOURGES 2028

Monsieur GILLET présente le projet Bourges 2028, notamment le parcours thématique envisagé en fonction des sites.

Il souhaite la création d'un groupe de pilotage afin de planifier les actions à mettre en œuvre.

10- COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Mme JACQUET, Adjointe Animations, Communication et Associations

Mme JACQUET informe les élus de l'organisation d'une conférence sur le vin, en partenariat avec l'Université Populaire, prévue le 19 février.

Intervention de M. REMANJON, Délégué Voirie – Réseaux divers

M. REMANJON fait remarquer que les 3 agents des services techniques ont contribué de façon efficace et malgré une météo exécrable à la mise en place du système de drainage, dans le cadre du pôle touristique de Farges.

11-AFFAIRES DIVERSES

a) M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu de se positionner pour la tenue des bureaux de vote des élections municipales qui se tiendront le 15 mars 2026

b) M. le Maire informe également que la commission des listes électorales doit se réunir entre le 19 et le 22 février 2026. Après concertation, la réunion est fixée au 19 février 2026 à 10 h.

La séance du prochain conseil municipal est fixée le 9 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20